

RAMENONS LUCY !

Une arrestation violente

À 6h du matin le 20 mars 2018, quatre agents de l'Agence des Services Frontaliers du Canada (ASFC) sont entrés de force chez Lucy Francineth Granados, une voisine et membre de la communauté, qui habitait Montréal depuis 9 ans. Ils ont procédé à une arrestation violente, jetant Lucy sur une table et ensuite sur le sol. Son bras a été tordu et l'agent s'est agenouillé sur son dos. Ils l'ont ensuite emmenée au Centre de prévention de l'Immigration de Laval où elle a été détenue en attendant sa déportation. La manière dont elle a été traitée a gravement affecté sa santé : elle a été hospitalisée deux fois, la première fois suite à un arrêt cardiaque. Quatre spécialistes médicaux ont recommandé qu'elle ne soit pas expulsée dans cet état. Le vendredi 13 avril, Lucy Francineth Granados a quand même été déportée, escortée par deux agents de l'ASFC et une infirmière, avec seulement ses vêtements sur le dos. Son bras était encore partiellement immobile et sa main engourdie ; son cou et son dos étaient meurtris et elle avait des douleurs dans la poitrine.

Qui est Lucy et pourquoi elle a été traitée de cette façon?

Lucy Francineth Granados faisait partie des centaines de milliers de sans-papiers vivant au Canada. Comme beaucoup d'autres, Lucy a quitté son pays d'origine, le Guatemala, parce que la situation pour elle et sa famille y était très difficile. Les gangs criminels dans sa région, connus sous le nom de maras, étaient une menace constante. Quatre membres de sa famille ont été tués par ces gangs. Après la mort de son mari dans un accident, Lucy a lutté pour élever ses trois enfants seule. Lorsque les membres des maras ont commencé à vouloir extorquer de l'argent à Lucy, elle a décidé de se mettre en sécurité et chercher une façon de subvenir aux besoins de ses enfants. Elle est montée à bord d'un train de marchandises appelé La Bestia, ou train de la mort (en raison du grand nombre de migrants qui y meurent chaque année) pour traverser le Mexique, entrer aux États-Unis, et finalement arriver au Canada en 2009.

Mais le système canadien d'octroi de l'asile s'est avéré défaillant pour Lucy. Sa demande de statut de réfugié a été refusée et elle a reçu un ordre d'expulsion. Courageusement, elle a décidé de défier l'ordre d'expulsion en 2012, rejoignant ainsi les rangs des sans-papiers du Canada : des gens qui vivent et travaillent dans l'ombre, toujours menacés d'arrestation et d'expulsion, exclus de tous les services et droits.

Lucy a rejoint le Collectif des femmes sans statuts de Montréal et l'ATTAP (Association de travailleurs et travailleuses temporaires), pour défendre les droits des migrant.e.s. En 2017, elle a déposé une demande de résidence permanente pour motifs d'ordre humanitaire, recours qui représente la seule façon de régulariser son statut pour un sans papiers. En janvier 2018, un agent de l'ASFC a appelé l'avocate de Lucy et menacé de ne pas traiter sa demande de résidence permanente pour motifs humanitaires si elle ne se présentait pas pour être expulsée. Cela a plongé Lucy dans une grande angoisse ; d'autant plus qu'une telle menace est fautive et illégale. Deux mois plus tard, l'ASFC a réussi à traquer Lucy jusque chez elle, où elle a été arrêtée.

Soutien populaire pour Lucy en tant que voisine et amie

Pendant les quatre semaines suivant son arrestation, des ami.e.s et des personnes soutenant Lucy se sont battus sans discontinuer pour empêcher l'ASFC de déchirer notre communauté par cette déportation, et ce, en menant une multitude d'actions : des visites aux députés, des appels téléphoniques et courriels aux bureaux des ministres Hussen et Goodale, des lettres ouvertes et des articles; des rassemblements, des affichages publics, des veillées et un sit-in de huit jours; une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP); ainsi qu'une pétition qui a recueilli plus de 14 000 signatures. Malgré ces mobilisations qui se sont répandues dans plusieurs villes du pays, le ministre de l'Immigration Ahmed Hussen et le ministre de la Sécurité publique Ralph Goodale ont refusé d'intervenir pour arrêter la déportation de Lucy. Dans un dernier effort pour empêcher cette expulsion, une cinquantaine de personnes se sont présent.e.s devant le Centre de prévention de l'Immigration de Laval à 3h du matin le 13 avril pour former un blocus festif. Déterminés à procéder à l'expulsion de Lucy et à faire taire une campagne qui a mis en lumière les abus de l'ASFC, des agents de l'Agence des services frontaliers ont coupé une clôture à l'arrière du Centre de détention pour la faire sortir. Ils l'ont mise dans un avion pour le Guatemala et elle a été expulsée avec seulement ses vêtements sur le dos.



RAMENONS LUCY !

Une arrestation violente

À 6h du matin le 20 mars 2018, quatre agents de l'Agence des Services Frontaliers du Canada (ASFC) sont entrés de force chez Lucy Francineth Granados, une voisine et membre de la communauté, qui habitait Montréal depuis 9 ans. Ils ont procédé à une arrestation violente, jetant Lucy sur une table et ensuite sur le sol. Son bras a été tordu et l'agent s'est agenouillé sur son dos. Ils l'ont ensuite emmenée au Centre de prévention de l'Immigration de Laval où elle a été détenue en attendant sa déportation. La manière dont elle a été traitée a gravement affecté sa santé : elle a été hospitalisée deux fois, la première fois suite à un arrêt cardiaque. Quatre spécialistes médicaux ont recommandé qu'elle ne soit pas expulsée dans cet état. Le vendredi 13 avril, Lucy Francineth Granados a quand même été déportée, escortée par deux agents de l'ASFC et une infirmière, avec seulement ses vêtements sur le dos. Son bras était encore partiellement immobile et sa main engourdie ; son cou et son dos étaient meurtris et elle avait des douleurs dans la poitrine.

Qui est Lucy et pourquoi elle a été traitée de cette façon?

Lucy Francineth Granados faisait partie des centaines de milliers de sans-papiers vivant au Canada. Comme beaucoup d'autres, Lucy a quitté son pays d'origine, le Guatemala, parce que la situation pour elle et sa famille y était très difficile. Les gangs criminels dans sa région, connus sous le nom de maras, étaient une menace constante. Quatre membres de sa famille ont été tués par ces gangs. Après la mort de son mari dans un accident, Lucy a lutté pour élever ses trois enfants seule. Lorsque les membres des maras ont commencé à vouloir extorquer de l'argent à Lucy, elle a décidé de se mettre en sécurité et chercher une façon de subvenir aux besoins de ses enfants. Elle est montée à bord d'un train de marchandises appelé La Bestia, ou train de la mort (en raison du grand nombre de migrants qui y meurent chaque année) pour traverser le Mexique, entrer aux États-Unis, et finalement arriver au Canada en 2009.

Mais le système canadien d'octroi de l'asile s'est avéré défaillant pour Lucy. Sa demande de statut de réfugié a été refusée et elle a reçu un ordre d'expulsion. Courageusement, elle a décidé de défier l'ordre d'expulsion en 2012, rejoignant ainsi les rangs des sans-papiers du Canada : des gens qui vivent et travaillent dans l'ombre, toujours menacés d'arrestation et d'expulsion, exclus de tous les services et droits.

Lucy a rejoint le Collectif des femmes sans statuts de Montréal et l'ATTAP (Association de travailleurs et travailleuses temporaires), pour défendre les droits des migrant.e.s. En 2017, elle a déposé une demande de résidence permanente pour motifs d'ordre humanitaire, recours qui représente la seule façon de régulariser son statut pour un sans papiers. En janvier 2018, un agent de l'ASFC a appelé l'avocate de Lucy et menacé de ne pas traiter sa demande de résidence permanente pour motifs humanitaires si elle ne se présentait pas pour être expulsée. Cela a plongé Lucy dans une grande angoisse ; d'autant plus qu'une telle menace est fautive et illégale. Deux mois plus tard, l'ASFC a réussi à traquer Lucy jusque chez elle, où elle a été arrêtée.

Soutien populaire pour Lucy en tant que voisine et amie

Pendant les quatre semaines suivant son arrestation, des ami.e.s et des personnes soutenant Lucy se sont battus sans discontinuer pour empêcher l'ASFC de déchirer notre communauté par cette déportation, et ce, en menant une multitude d'actions : des visites aux députés, des appels téléphoniques et courriels aux bureaux des ministres Hussen et Goodale, des lettres ouvertes et des articles; des rassemblements, des affichages publics, des veillées et un sit-in de huit jours; une plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP); ainsi qu'une pétition qui a recueilli plus de 14 000 signatures. Malgré ces mobilisations qui se sont répandues dans plusieurs villes du pays, le ministre de l'Immigration Ahmed Hussen et le ministre de la Sécurité publique Ralph Goodale ont refusé d'intervenir pour arrêter la déportation de Lucy. Dans un dernier effort pour empêcher cette expulsion, une cinquantaine de personnes se sont présent.e.s devant le Centre de prévention de l'Immigration de Laval à 3h du matin le 13 avril pour former un blocus festif. Déterminés à procéder à l'expulsion de Lucy et à faire taire une campagne qui a mis en lumière les abus de l'ASFC, des agents de l'Agence des services frontaliers ont coupé une clôture à l'arrière du Centre de détention pour la faire sortir. Ils l'ont mise dans un avion pour le Guatemala et elle a été expulsée avec seulement ses vêtements sur le dos.



RAMENONS LUCY !

Solidarité et respect pour les sans papiers

Tous ces efforts ne représentaient pas seulement des manifestations d'amour pour Lucy, mais aussi des démonstrations de solidarité et de respect pour tous les membres de la société qui sont sans-papiers. Chaque action était une affirmation de solidarité en faveur du droit de tout être humain à vivre dans la dignité, et une opposition aux exclusions violentes quotidiennes qui découlent du système d'immigration canadien. Cette campagne a réussi à bien des égards, même si elle a révélé la cruauté du gouvernement canadien, qui a trouvé des ressources afin d'expulser cette mère monoparentale sans-papiers malgré un large soutien populaire.

L'histoire de Lucy envoie un message effrayant aux autres sans-papiers qui cherchent à régulariser leur statut ou à réclamer leurs droits. Nous sommes outré-e-s par la violence qu'a subi cette femme immigrante. Nous sommes indigné-e-s par l'indifférence généralisée à tous les niveaux gouvernementaux. Nous refusons toute rationalisation de la détention et de la déportation de Lucy. Nous demandons à ce que Lucy soit retournée à notre communauté immédiatement. Nous demandons le respect pour elle ainsi que pour tout.e.s les migrant.e.s sans-papiers.

ACTIONS

Nous devons continuer cette lutte essentielle. Il est très important que le gouvernement prenne ses responsabilités : c'est important non seulement pour Lucy et sa famille, mais aussi pour les centaines de milliers d'autres sans-papiers au Canada.
Voici plusieurs actions que vous pouvez entreprendre :

+ Appelez et écrivez au ministre de l'immigration, Ahmed Hussen

Demandez-lui d'accepter immédiatement le dossier humanitaire de Lucy.

La demande de résidence permanente de Lucy pour motifs d'ordre humanitaire (CH) est toujours en traitement. Si elle est acceptée, Lucy pourra peut-être retourner au Canada. Le dossier de Lucy est très solide et dans des circonstances normales, si elle avait été encore dans le pays, il aurait été accepté. Cependant, il est très inhabituel que les CH soient acceptées une fois la demanderesse expulsée. Etant donné cela, un soutien public est nécessaire.

Téléphone: 613-995-0777 + 416-656-2526

Courriel: Ahmed.Hussen@parl.gc.ca + minister@cic.gc.ca

+ Appelez et écrivez au ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale.

Demandez-lui d'enquêter sur le comportement de l'ASFC à l'égard de Lucy, pour que des accusations soient portées contre les agents impliqués.

Pourquoi le gouvernement était-il si déterminé à expulser Lucy ? Cette question devrait également être posée aussi fort et aussi souvent que possible.

Téléphone: 613-947-1153 + 306-585-2202 + 613-991-2924

Courriel: ralph.goodale@parl.gc.ca + Hon.ralph.goodale@canada.ca

Non aux détentions, non aux déportations, un statut pour tous et toutes! Ramenons Lucy!

Pour plus d'informations sur la campagne et l'histoire de Lucy :

<http://www.solidarityacrossborders.org/>

<https://www.facebook.com/CiteSansFrontieres>

RAMENONS LUCY !

Solidarité et respect pour les sans papiers

Tous ces efforts ne représentaient pas seulement des manifestations d'amour pour Lucy, mais aussi des démonstrations de solidarité et de respect pour tous les membres de la société qui sont sans-papiers. Chaque action était une affirmation de solidarité en faveur du droit de tout être humain à vivre dans la dignité, et une opposition aux exclusions violentes quotidiennes qui découlent du système d'immigration canadien. Cette campagne a réussi à bien des égards, même si elle a révélé la cruauté du gouvernement canadien, qui a trouvé des ressources afin d'expulser cette mère monoparentale sans-papiers malgré un large soutien populaire.

L'histoire de Lucy envoie un message effrayant aux autres sans-papiers qui cherchent à régulariser leur statut ou à réclamer leurs droits. Nous sommes outré-e-s par la violence qu'a subi cette femme immigrante. Nous sommes indigné-e-s par l'indifférence généralisée à tous les niveaux gouvernementaux. Nous refusons toute rationalisation de la détention et de la déportation de Lucy. Nous demandons à ce que Lucy soit retournée à notre communauté immédiatement. Nous demandons le respect pour elle ainsi que pour tout.e.s les migrant.e.s sans-papiers.

ACTIONS

Nous devons continuer cette lutte essentielle. Il est très important que le gouvernement prenne ses responsabilités : c'est important non seulement pour Lucy et sa famille, mais aussi pour les centaines de milliers d'autres sans-papiers au Canada.
Voici plusieurs actions que vous pouvez entreprendre :

+ Appelez et écrivez au ministre de l'immigration, Ahmed Hussen

Demandez-lui d'accepter immédiatement le dossier humanitaire de Lucy.

La demande de résidence permanente de Lucy pour motifs d'ordre humanitaire (CH) est toujours en traitement. Si elle est acceptée, Lucy pourra peut-être retourner au Canada. Le dossier de Lucy est très solide et dans des circonstances normales, si elle avait été encore dans le pays, il aurait été accepté. Cependant, il est très inhabituel que les CH soient acceptées une fois la demanderesse expulsée. Etant donné cela, un soutien public est nécessaire.

Téléphone: 613-995-0777 + 416-656-2526

Courriel: Ahmed.Hussen@parl.gc.ca + minister@cic.gc.ca

+ Appelez et écrivez au ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale.

Demandez-lui d'enquêter sur le comportement de l'ASFC à l'égard de Lucy, pour que des accusations soient portées contre les agents impliqués.

Pourquoi le gouvernement était-il si déterminé à expulser Lucy ? Cette question devrait également être posée aussi fort et aussi souvent que possible.

Téléphone: 613-947-1153 + 306-585-2202 + 613-991-2924

Courriel: ralph.goodale@parl.gc.ca + Hon.ralph.goodale@canada.ca

Non aux détentions, non aux déportations, un statut pour tous et toutes! Ramenons Lucy!

Pour plus d'informations sur la campagne et l'histoire de Lucy :

<http://www.solidarityacrossborders.org/>

<https://www.facebook.com/CiteSansFrontieres>